

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**
**DEPARTEMENT DE L'AUBE**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**  
**DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE**
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 04 MAI 2018**

Date de convocation et d'affichage : 27 avril 2018

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 12H42.

**Étaient présents :**

DUCHENE Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, PATELLI Lise, SAUBLET SAINT-MARS Véronique.

BAROIN François, BERTHOLLE Jean-Paul, BLASSON Christian, CHEVALIER Bertrand, DELAITRE Guy, FARINE Bruno, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, LANDREAT Pascal, PEUCHERET Alain, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, VIART Jean-Michel, SEBEYRAN Marc.

**Excusés :**

ABEL Jean-Pierre, ARNAUD Jean-Jacques, BLASCO Thierry, GANTELET Bruno, ROTA Colette

**Absents :**

BALLAND Alain, DENIS Valéry, RIGAUD Jacques

<b>DELIBERATION N°07</b>	<b>Médiathèque – Renouvellement des adhésions au sein de divers organismes à caractère culturel ou professionnel</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Véronique SAUBLET SAINT-MARS</b>

Nombre de membres : 30		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
22	22	22			

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 04 MAI 2018

Rapporteur : Véronique SAUBLET SAINT-MARS

**MEDIATHEQUE  
RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS  
AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES A CARACTERE CULTUREL OU PROFESSIONNEL**

**Exposé :**

Dans le cadre de ses activités, la Médiathèque souhaite renouveler ses abonnements à plusieurs associations :

- **La Charte européenne des abbayes et sites cisterciens**, ayant pour objectif d'établir un lien structurel entre les propriétaires et animateurs d'abbayes ou de sites cisterciens ouverts au public, dans le but d'organiser des actions collectives, culturelles ou touristiques et de représenter ses membres auprès des collectivités ou administrations locales, régionales, nationales et internationales.
- **L'Association Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux**, dont l'objectif est d'assurer la gestion culturelle et touristique de la partie historique de l'ancienne Abbaye de Clairvaux, propriété du Ministère de la Culture et de la Communication.
- **L'Association des Bibliothécaires de France**, lieu d'échange constant sur tous les sujets concernant les bibliothèques, leurs publics et leurs personnels. Elle tisse un partenariat avec l'ensemble de l'interprofession du livre et de l'information, afin de réfléchir sur les bibliothèques et participe activement à l'information professionnelle.
- **L'association Aulib**, regroupant les utilisateurs des logiciels d'« Infor bibliothèques », utilisés par la Médiathèque de Troyes Champagne Métropole, dans le but de promouvoir la coopération entre utilisateurs, de participer à l'évolution des systèmes informatiques développés par « Infor Bibliothèques » et d'être un moyen de communication commun avec les constructeurs, les pouvoirs publics, les organismes publics, para-publics ou privés, traitant des problèmes liés à l'utilisation des moyens informatiques.
- **Interbibly**, favorisant la coopération des bibliothèques, des services d'archives et des centres de documentation de la région. Cette association a pour objectif l'aide au développement des établissements, en organisant les coopérations dans les domaines de l'animation de la réflexion professionnelle en région et de la formation permanente des personnels.

- **L'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèques (ADDNB)** ayant pour but de développer l'utilisation de tous les documents numériques (logiciels, cédéroms, Internet, etc), pour encourager la coopération entre les bibliothèques et favoriser la communication avec les éditeurs, organismes et associations concernés.
- **L'association Carel**, qui favorise la coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques.

L'adhésion à ces sept associations s'élève pour 2018 à :

- 55 € pour la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens,
- 20 € pour l'Association Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux,
- 295 € pour l'association des Bibliothécaires de France,
- 120 € pour l'association Aulib
- 200 € pour l'association Interbibly
- 100 € pour l'association ADDNB
- 50 € pour l'association Carel

Pour information, le montant de ces cotisations relatif à ces associations est inscrit au BP 2018, chapitre 11, ligne 6281.

**Décision :**

Conformément à la délibération n° 07 en date du 9 janvier 2017 qui donne pouvoir aux membres du Bureau pour décider du renouvellement des adhésions aux associations,

Il vous est proposé :

- **D'ACTER le renouvellement des adhésions des associations ci-dessus ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote